

donna il y a un mois aux bénédictins de Solesmes une lettre rendue publique dans laquelle, après avoir loué leurs efforts, les avoir félicités des progrès accomplis, il faisait des vœux pour la continuation et le développement de ces études, assurant que tout le monde avait la liberté, ne désirant qu'une chose que cette liberté ne fut pas au détriment de la charité.

— Or les effets de cette liberté commencent à se faire jour. La maison Poussielgue se prépare à imprimer des livres de chant grégorien, suivant une recension nouvelle faite par les bénédictins de Solesmes et d'autres savants sous la direction de Dom Pothier. Le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, a introduit les bénédictins de France dans sa cathédrale, et les a chargés de chanter l'office suivant les mélodies grégoriennes dont ils ont été les habiles restaurateurs. Une lettre du cardinal-vicaire de Sa Sainteté l'avait averti que le Souverain-Pontife laissait la liberté pleine et entière d'adopter un plain-chant différent de celui de Pustet, et louait en même temps le chant grégorien restauré par les bénédictins de Solesmes. Cette lettre justifiait, et au delà, l'initiative du cardinal anglais.

— De plus le cardinal Gibbons est allé ces jours-ci au Collège américain du Sud, où on lui a chanté des mélodies grégoriennes interprétées par les élèves du collège suivant les méthodes de Dom Pothier. Le cardinal, enthousiasmé de ces mélodies qui respirent si parfaitement le parfum traditionnel des chants primitifs de l'Eglise romaine, a annoncé publiquement son intention d'introduire à son tour dans son séminaire l'étude de ces mélodies. Cette introduction est le prélude nécessaire de l'adoption par le diocèse de Baltimore des chants grégoriens de Solesmes ; et quand ils seront adoptés à Baltimore, appuyés sur la liberté complète que laisse le Souverain-Pontife, il est à croire qu'ils se répandront rapidement en Amérique.

— Voilà quel est pour le moment l'état de la question. Du moment que de fortes raisons semblaient imposer alors, on est passé à